



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE PRÉFET**

Dijon, le **12 JAN. 2026**

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre une copie du courrier que vous avez adressé au Premier ministre et celui-ci a retenu mon attention. Je souhaite vous remercier pour l'engagement de votre collectivité en faveur de la santé des Nivernaises et des Nivernais. La création de centres de santé départementaux, les actions menées pour soutenir la mobilité et l'installation des professionnels de santé illustrent votre investissement.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, fortement mobilisée à vos côtés, s'inscrit pleinement dans cette dynamique avec la mise en œuvre de plusieurs dispositifs destinés à accompagner vos efforts et à favoriser l'installation durable de professionnels de santé. À ce titre, une enveloppe annuelle de 100 000 € au titre du Fonds d'Intervention Régional, a été allouée par l'ARS afin de financer pendant trois ans des actions de prévention et de vaccination dans les centres de santé.

Au-delà de vos bourses pour soutenir l'arrivée de jeunes professionnels, divers dispositifs co-existent comme le contrat d'engagement de service public (CESP), l'allocation territoriale pour internes ainsi que les contrats d'allocation d'études pour étudiants paramédicaux. Parallèlement, l'ARS accompagne la formation de maîtres de stage et le développement de terrains de stage pour internes et docteurs juniors, en lien étroit avec l'université et les structures locales, afin d'améliorer l'attractivité des territoires les plus fragiles.

Dans le domaine de l'accès aux soins et de la solidarité territoriale, le centre Médecins Solidaires et le dispositif « Mobilité santé » contribuent à répondre aux besoins des habitants, notamment dans les zones les plus isolées.

L'ensemble de ces actions illustre la mobilisation conjointe de l'État et du Conseil départemental pour garantir un accès équitable à des soins de qualité et renforcer l'attractivité de la Nièvre pour les professionnels de santé. Je tiens à vous réaffirmer que l'État se tient pleinement aux côtés du Département pour poursuivre cette dynamique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

*cordiale -*

Le préfet de région

Paul MOURIER

Monsieur Fabien BAZIN  
Président du Conseil départemental de la Nièvre  
Hôtel du Département  
64, rue de la Préfecture  
58 039 Nevers Cedex

Copie transmise pour information à Madame la préfète de la Nièvre